

Lurelu



Dormance et sommeil éternel...

Daniel Sernine

Volume 38, Number 2, Fall 2015

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/78515ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association Lurelu

ISSN

0705-6567 (print)

1923-2330 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Sernine, D. (2015). Dormance et sommeil éternel.... *Lurelu*, 38(2), 4-5.

Dormance et sommeil éternel...

Deux tristes nouvelles ont paru à la mi-juin, à propos de la fin (sous une forme ou sous une autre) de deux revues littéraires.

Livre d'ici, «La revue des professionnels de l'édition», avait été fondée en 1977 par Jacques Thériault, qui l'a dirigée ces trente-huit années. Imprimée neuf fois par an, elle se doublait depuis une décennie d'une édition électronique hebdomadaire, lui assurant d'être à jour en matière d'édition, de distribution, de librairies, de salons du livre ici et à l'étranger. *Livre d'ici* publiait aussi un volumineux *Annuaire de l'édition au Québec et au Canada français*, outil de référence naguère indispensable et resté utile malgré l'instantanéité qu'offrent désormais les moteurs de recherche sur le Web. La nouvelle a été annoncée à quelques jours d'intervalle dans le bulletin électronique («La fin d'une époque», sous la plume de la rédactrice en chef, Catherine Morency) et dans l'ultime numéro imprimé («38 ans plus tard... *Livre d'ici* cesse ses activités de promotion et d'actualité du livre», sous la signature de l'éditeur). M. Thériault y confirmait que la baisse ou l'interruption des subventions fédérales conjuguées au déclin des revenus publicitaires avaient eu raison de la revue.

Quelques jours plus tard c'est *Québec français*, la revue fondée en 1970 et consacrée à la littérature, la société et la pédagogie, qui livrait aux abonnés son dernier numéro imprimé, le n° 175. Un feuillet inséré annonçait que «la revue est mise en dormance jusqu'à nouvel ordre, le temps de revoir l'organisation de ses structures administratives et éditoriales». Le texte précisait : «Le 6 juin dernier, lors d'une réunion extraordinaire, les membres de la Corporation des Publications Québec français [avaient] décidé que la

revue [serait] produite uniquement en format numérique à partir du numéro d'automne 2015, soit le 176, et ce dans le but d'assurer sa survie.» Dans son cas, puisqu'elle ne recevait pas de subventions, c'est l'augmentation des frais de tous ordres (dont les tarifs postaux) et surtout «la perte de revenus qu'entraînent les passerelles d'accès numérique et la "liberté" de droits sur les contenus numériques» qui auront eu raison de la belle version imprimée de cette revue. Confirmation rapide du caractère funeste de la notion d'«usage équitable» pour fins pédagogiques tapie au cœur de la Loi C-11 qui «modernisait», en 2012, la Loi sur le droit d'auteur. Pourquoi, en effet, payer un abonnement quand on peut obtenir et polycopier gratuitement, ou quasi gratuitement, presque tout le contenu d'une revue?



...et l'éternelle question de la critique

La question de la critique a toujours été complexe et délicate, mais jamais autant qu'en cette ère Facebook, qui a vu s'instaurer la dictature du pouce en l'air et le syndrome de la complaisance blogueuse. Non seulement tout le monde a-t-il désormais le droit de publier un livre mais, pour une certaine mouvance «J'aime», tout le monde aurait le droit d'en publier sans être sujet à la critique. Ici on ressort la notion – pas nouvelle, quant à elle – de «critique constructive». Une critique devrait être constructive, ou ne pas être. Mais s'il n'y a rien à dire de positif au sujet d'un livre? Tout simplement rien?

À une autre époque – celle où l'on ne publiait pas 700 titres annuellement en jeunesse –, la majorité des éditeurs faisaient minimalement un travail d'édition, dont la première étape consistait à diriger vers la corbeille les manuscrits médiocres ou nuls. Car – apparemment il faut le rappeler – il existe telle chose que des manuscrits médiocres ou nuls.



Idéalement, les éditeurs faisaient aussi œuvre de direction littéraire : corriger le français, la syntaxe (ce dont *Antidote* s'acquitte désormais) mais aussi le style et des aspects plus complexes comme la narration, la construction de l'intrigue, la cohérence et la continuité, l'originalité, un certain travail sur les personnages.

De nos jours, certains éditeurs ne font rien de tout cela, mais publient quand même. Ils n'ont pas été bénéficiaires d'un soudain afflux d'œuvres de qualité, mais ils ont abaissé le seuil d'acceptabilité.

Et ne parlons même pas de l'autoédition, devenue particulièrement facile en cette ère numérique.

Revenons à l'insaisissable «critique constructive». Selon ce que j'en comprends, elle remplacerait en quelque sorte le travail que ne font plus certains éditeurs. Naguère, l'éditeur aurait dit : «Il y a ceci et cela de bon dans ton manuscrit, mais il faudrait vraiment que tu améliores ceci et cela. Et ça, ici, ça ne tient pas debout, coupe-moi ça.» Ce serait désormais à la critique d'assumer ce rôle. Mais c'est trop tard : le livre est publié. Et le personnel des bibliothèques risque de gaspiller une part de son mince budget sur des livres de piètre valeur.

Un certain nombre d'éditeurs et d'auteurs, plus murs, plus aguerris, ou simplement moins perméables à l'esprit de meute qui prévaut dans Internet, parviennent à relativiser tout cela. Ils sont conscients que tout ce qu'ils ont publié n'est pas nécessairement génial, comprennent qu'on ait pu trouver mauvais tel ou tel titre, même s'ils sont en désaccord. Ils font la moyenne.

Pour en venir à la question du genre de critique qui «a sa place» ou qui «n'a pas sa place» dans une revue littéraire, je crains qu'un consensus soit encore plus difficile à atteindre que sur la question de la pertinence et de la légitimité de la critique en soi. Y a-t-il une manière «respectueuse» d'affirmer qu'un livre est médiocre? Certains collaborateurs trouvent la façon de le faire, en usant de la litote et de la périphrase. Comme certains ont le tour de signer des critiques gentilles sur tous les livres qu'on leur confie. À qui rendent-ils service? À l'auteur ou à l'artiste au talent limité dont on entretient l'illusion? À l'éditeur qui publie sans discriminer? Surement pas à la bibliothécairienne qui parcourt l'album fraîchement acheté et se dit : «Ah ouain? Je ne peux pas croire que *Lurelu* ait publié une bonne critique de ça!»

Dilemme. Que devrait faire le rédacteur en chef? Dégriffer les rares collaborateurs qui ont le verbe plus aiguisé? Et où tracer la limite? Car, pour la mouvance «J'aime», souvent une critique mitigée est une critique dévastatrice. Dans un commentaire contenant *une* réserve, on ne retient que celle-ci et l'on grogne à la critique négative. Pour les tenants de cette culture du pouce en l'air, il n'y a en somme de critique acceptable que celle entièrement positive.

Daniel SERNINE

Rectificatif

Dans le dossier du dernier numéro sur les nouveaux éditeurs, Nadine Robert et Mathieu Lavoie étaient présentés comme directrice littéraire et directeur artistique, respectivement. Or c'est conjointement qu'ils assument ces responsabilités aux éditions Comme des géants.